

Onest pour les Territoires du Nord-Ouest, beaucoup plus que le pays ne pouvait donner. Les représentants des territoires ont de temps à autre à demander certaines dépenses pour le développement de ces territoires; or, s'ils doivent à chaque fois s'entendre dire que de fortes dépenses ont déjà été faites dans les territoires, alors, leurs réclamations au sujet de développements nécessaires dans cette région ont certains désavantages.

Ce que je désire signaler, c'est que cette dépense ne se rattache aucunement à la population des Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est pas une dépense se rattachant au développement des Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est pas une dépense demandée par la population des territoires; mais une dépense basée sur une certaine politique du gouvernement fédéral; reposant sur des idées venues de sources qui n'ont aucun rapport avec la population des Territoires du Nord-Ouest.

Quand cette dépense atteint le chiffre que celle-ci atteint apparemment, elle doit certainement, dans l'esprit des membres de cette Chambre, avoir un effet préjudiciable sur les intérêts de la population des territoires.

Nous reconnaissons le principe de traiter avec justice les sauvages du pays. Nous n'avons pas à blâmer le gouvernement d'agir ainsi. Non seulement la lettre, mais l'esprit des traités doit être suivi avec sagesse et générosité, mais en dehors de tout ce qui est contenu dans ces traités avec les sauvages, en conformité d'une politique du gouvernement, on a entrepris à leur sujet des dépenses qui ont pris des proportions alarmantes, des proportions qui deviennent préjudiciables au bien-être de la population des territoires, lorsqu'elle demande des crédits pour des améliorations publiques ordinaires auxquelles les territoires ont droit tout autant que les autres provinces, et qui sont plus nécessaires là-bas que dans les autres provinces.

Je veux parler de l'éducation des sauvages. Je vois dans les estimations principales un crédit de \$285,000 pour l'éducation des enfants des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année, et je vois, en outre, cette somme de \$16,000 pour les mêmes fins.

Le crédit contenu dans les estimations principales indique une augmentation, sur la dépense de l'an dernier, de \$56,000.

Or, lorsque le crédit dépensé pour l'éducation des sauvages seulement des territoires a atteint ce chiffre énorme, et qu'on l'augmente de \$56,000 par année, il est temps, ce me semble, que la population des territoires se fasse entendre devant la Chambre, et explique que cette dépense n'a pas son autorisation et n'est aucunement dans son intérêt. Cette population refuse de porter le fardeau de cette dépense comme partie de la dépense publique pour le bien des territoires.

Il y a peu de temps, je soumettais à la Chambre un état de ce qu'il fallait pour l'administration des affaires ordinaires des territoires, en matière d'améliorations publiques et d'éducation. Les honorables députés semblèrent croire que j'avais un peu de hardiesse de réclamer, de la part de la population des territoires, un crédit plus élevé que celui qui apparaissait dans les estimations principales, de \$242,000.

Cependant, la somme totale dépensée pour l'administration des territoires, pour voir à l'éducation et aux travaux publics nécessaires, est de \$43,000 moins élevée que le crédit que nous

M. OLIVER.

avons déjà voté dans les estimations principales pour l'éducation des sauvages des territoires. En d'autres termes, le gouvernement dépense pour l'éducation des enfants sauvages des territoires \$43,000 de plus que l'on ne dépense pour l'administration de ces territoires, les améliorations publiques nécessaires au développement que nous voulons donner à cette région pour en faire un marché pour nos industries et un champ d'opération pour nos négociants et nos capitalistes. Voilà, à mon avis, la fin à laquelle on destine les crédits votés pour ces territoires.

Voilà pourquoi nous demandons des crédits pour les Territoires du Nord-Ouest, et la somme maintenant votée n'est pas suffisante pour cette fin. Je désire attirer l'attention sur le fait qu'en votant ce crédit, le parlement l'affecte à une fin qui ne se rattache pas au développement des territoires, et qui ne saurait être en aucune façon imputable sur les territoires.

Nous n'avons pas demandé cette dépense, et elle ne se rattache pas au développement du pays.

Les honorables députés ne comprennent pas, je crois, l'énormité de la somme et la fin pour laquelle elle est votée.

Il y a à quelque temps, en réponse à une question que je posais à la Chambre, nous avons été informés que le nombre d'élèves fréquentant ces écoles industrielles qui absorbent cette forte somme d'argent ne s'élevait pas à 1,000. Maintenant, il y a dans les écoles publiques des territoires 10,000 élèves.

Ainsi, tandis que vous dépensez \$285,000 pour l'éducation de 1,000 enfants sauvages, vous refusez de dépenser plus de \$242,000 pour instruire 10,000 enfants blancs, pour voir aux travaux publics et aux affaires des territoires.

Je veux que la Chambre comprenne bien qui est responsable de cette énorme dépense, pour que l'on n'en fasse pas porter la responsabilité à la population du Nord-Ouest.

M. FOSTER : J'espère que le ministre ne laissera pas passer ces observations sans dire quelques mots.

Quelques VOIX : Adopté.

M. FOSTER : Non. Je n'ai jamais entendu une plus forte condamnation du système entier d'éducation des enfants du Nord-Ouest, que celle que nous venons d'entendre de la part d'un des plus fidèles partisans des membres de la droite. Il nous dit que cette dépense n'est pas demandée par le Nord-Ouest et n'est pas faite dans l'intérêt de cette région.

M. OLIVER : Si l'on me permet un mot en réponse à l'honorable député (M. Foster), je lui dirai que, à mon avis, la réponse à ma question serait plus appropriée venant de lui-même que de l'honorable ministre qui n'a pas conduit la politique à laquelle est dû un semblable état de choses, et qui, dans les estimations supplémentaires, ne fait, je crois comprendre, que remplir les obligations de l'ex-gouvernement.

M. FOSTER : Mon honorable ami (M. Oliver) fait erreur dans sa dernière déclaration. Quant à la première, je crois qu'il a frappé juste, et s'il y a une réponse à donner, je pense que je devrai la donner.

Quelques VOIX : Adopté.